Commission des usagers

Madame, Monsieur,

Votre réclamation sera portée à la connaissance de la Commission des usagers de l'hôpital Charles Foix, dont le rôle est d'analyser l'ensemble des réclamations afin d'améliorer la qualité et la sécurité de la prise en charge des patients et de veiller au respect de leurs droits.

Cette Commission est notamment composée du directeur de l'hôpital, des représentants des usagers (bénévoles d'associations agréées) et de médiateurs médicaux et paramédicaux.

Si vous l'estimez nécessaire, vous pouvez contacter un représentant des usagers.

Vous pouvez également demander à ce qu'une médiation soit organisée au sujet de votre réclamation. Cette rencontre a pour objectif de vous apporter des réponses et des explications sur les situations complexes que vous avez rencontrées, éclaircir d'éventuels malentendus et de rétablir le lien et la confiance avec les professionnels de l'établissement.

Si vous le souhaitez, vous pouvez pour cette étape vous faire accompagner par un représentant des usagers.

Pour contacter les représentants des usagers

Jean-Yves BEINIS

2 06 45 58 85 20

■ jy.beinis@gmail.com

Annie LE FRANC

2 06 62 46 00 91

■ annie.lefranc@free.fr

Patrice CHAUVEL

2 06 20 83 12 44

patrice.chauvel@creteil.ufcquechoisir.fr

Pour rencontrer le médiateur médical et le médiateur paramédical, veuillez prendre contact avec la chargée des relations avec les usagers :

Nathalie BONNET

2 01 49 59 44 05

nathalie.bonnet2@aphp.fr



